



ATELIER ÉTHIQUE - Les énergies fossiles

Éthique & Investissement

septembre-décembre 2023

Dès l'origine, il y a 40 ans, l'association s'est donnée pour mission de mener une réflexion éthique. Depuis octobre 2019 les « ateliers éthiques » ont contribué à reformuler les grands principes. Nous poursuivons ce travail.

- Dans un monde où l'argent circule à l'échelle de la planète, sur l'horizon de questions environnementales vertigineuses, mais aussi d'inégalités sociales qui ne cessent de s'accroître, nous sentons bien qu'il y a urgence à réfléchir pour comprendre comment exercer notre liberté d'investisseur.
- Les notations d'entreprises et les labels « éthiques » ne suffisent pas pour donner à notre argent le gage d'être bien investi, et la recherche de rendement financier ne peut pas être le seul critère de notre investissement.
- Le discernement de l'investisseur suppose d'être envisagé, non pas de son seul point de vue, mais également en dialogue avec le banquier à qui il confie son argent, autant qu'avec le bénéficiaire ultime du financement.
- L'Évangile et la Doctrine Sociale de l'Église ne donnent pas des réponses toutes faites, il nous faut comprendre ce qui se passe et ce qui se joue et ce que nos décisions engagent.

Notre Association cherche à répondre à ce besoin dans la perspective de permettre un vrai dialogue tel que suggéré par les Évêques de France dans une Lettre de 2016 pour **retrouver le sens du politique** : « A partir de positions différentes, entrer dans un vrai dialogue où on ne cherche pas à prendre le dessus mais à construire ensemble quelque chose d'autre, où personne ne se renie, mais qui conduit forcément à quelque chose de différent des positions de départ. Ce ne doit pas être une confrontation de vérités, mais une recherche ensemble, de vérité. »

UN CADRE ET UNE MÉTHODE

- ☑ UN TRAVAIL PRÉALABLE DES PARTICIPANTS
- ☑ UN ATELIER SANS DISCOURS D'EXPERT : ON COMPTE SUR LE SAVOIR DE CHACUN
- ☑ UNE PREMIÈRE CONTRIBUTION SANS DÉBAT
- ☑ UN DEUXIÈME CONTRIBUTION À PARTIR D'UNE 1^{re} SYNTHÈSE
- ☑ UNE MISE EN FORME FINALE POUR TIRER PROFIT DE LA RÉFLEXION COMMUNE
- ☑ UN COMPTE RENDU À DIFFUSER POUR GARDER TRACE, REBONDIR, POURSUIVRE

LES ÉNERGIES FOSSILES

LES RAISONS ET MOTIVATIONS POUR INVESTIR OU NE PAS INVESTIR ?

Rappelons qu'en l'état actuel du débat, les participants ne sont pas liés par leurs positions car les échanges doivent permettre à chacun d'évoluer vers une réponse personnelle.

En synthèse, tous les participants reconnaissent qu'il s'agit d'une **question complexe** ne pouvant appeler une réponse binaire, qui serait trop simpliste.

Voir Annexe 1 : les énergies fossiles et les énergies renouvelables

Face à notre question difficile à trancher, un contributeur a consulté l'encyclique Laudato Si et nous fait part des éléments suivants :

- Ces extractions sont très polluantes.
- Elles sont effectuées dans des pays à régime dictatoriaux.
- Les profits sont généralement non rendus, ou très faiblement, à la population.
- Ces industries contribuent à maintenir des conditions de travail et d'emploi très dégradées.

L'état des lieux est très négatif et invite l'investisseur à ne pas/plus contribuer au développement de cette industrie. Il conclut donc de les exclure de son portefeuille pensant préférable d'investir dans des entreprises qui s'engagent dans des recherches alternatives.

A noter que les différents points mentionnés ci-dessus constituent, a contrario, une liste de réserves qui devraient être levées avant tout investissement dans ces industries.

D'autres raisons amènent à ne pas souhaiter investir dans les entreprises impliquées dans le travail des énergies fossiles : extraction, transformation, production et distribution. Chacun en a conscience et les a précisées :

- Respect de la Création, de l'environnement des populations locales employées ou résidentes.
- Risques de concurrence à long terme et de la forte volatilité des prix autour de ces énergies.

D'autres contributeurs résistent à exclure purement et simplement ces industries, en avançant un certain nombre d'arguments

1. Le principe de réalité

En l'état actuel de la situation, il est impossible d'éliminer des énergies fossiles du paysage énergétique tant elles sont utiles et répondent à nos besoins. La mesure semble irréaliste car trop radicale. De plus, il n'existe guère à ce jour d'alternative crédible.

2. L'aide aux pays pauvres

Les pays en développement fondent une grosse partie de leurs économies sur l'extraction et le travail des énergies fossiles. Une réduction du financement de ces activités pourrait générer une crise économique et sociale dans des pays très dépendants. Par ailleurs, dans beaucoup de pays, développés ou en développement, une telle évolution se ferait très souvent au détriment des plus pauvres qui n'ont pas la possibilité financière d'investir pour bénéficier d'énergies propres, plus soucieuses du changement climatique et moins coûteuses.

3. L'impact de l'engagement

Exclure revient à démissionner. N'étant plus actionnaire, il n'est plus possible de s'engager dans un activisme positif et actif dans ce domaine. Nous ne serions plus de facto concernés par ce combat. Une telle position pourrait avoir des effets contraires à ceux recherchés. Cette remarque vaudrait pour toute exclusion de principe.

4. Le rendement

La recherche de performance financière fait partie intégrante de la mission du responsable financier et/ou de l'économiste. La question se pose de la capacité/décision de consentir à réduire sa performance financière. Il est vrai que la question du CO2 change la donne ; cela peut induire des évolutions affectant gravement la performance espérée.

5. Souci de cohérence

Décider d'exclure des acteurs de l'énergie fossile nous entraînerait personnellement, communautairement et/ou professionnellement à en être moins dépendants pour nos déplacements (avion, voiture...), notre consommation (plastique...), et plus généralement nos modes de vie. Pour autant, il est souligné qu'il est nécessaire de distinguer la décision de l'investisseur des choix personnels de chacun qui relèvent plus d'une éthique personnelle et d'une vision de vie souhaitable pour soi-même et sa « famille », c'est-à-dire, au sens large, ses enfants, son groupe, son organisation, sa congrégation, son pays...

Certains admettent alors la possibilité d'investir dans ces entreprises, y compris les banques, impliquées dans l'exploitation des énergies fossiles, en prenant des précautions

- ❖ On pourrait investir en tenant compte de la place de l'entreprise dans la chaîne de la valeur. Soit elle se trouve au début du processus et se livre à l'extraction, soit elle opère dans la transformation ou dans la distribution des produits finaux. Ainsi, des entreprises peuvent n'avoir qu'une faible part de leur activité impliquée dans les énergies fossiles. En fait, la question se pose de savoir quel degré d'implication retenir au regard de la contribution négative à l'effet de serre.
- ❖ Certains recommandent de ne pas investir dans des entreprises ouvrant de nouveaux projets d'extraction et de se limiter aux champs existants. On pourrait voir là une volonté de mettre fin sans disruption, à une activité jugée néfaste pour l'environnement et le climat. Il convient alors d'examiner les efforts que l'entreprise fait pour réduire son impact négatif sur l'environnement, modifier les conséquences néfastes immédiates de l'extraction, et les compenser par un effort de recherche pour la mise en place de nouveaux processus ou l'utilisation de ressources alternatives non fossiles et non polluantes.
- ❖ Pour être cohérent avec ce type de position, le responsable financier doit s'attacher à investir dans des entreprises qui se positionnent en faveur des nouveaux modes de consommation de biens ou de services limitant le recours aux ressources fossiles : efficacité énergétique accrue, recyclage, utilisation d'énergie renouvelable, etc.
- ❖ Dans un horizon à moyen et long terme, pour faire un point sérieux de la situation, un examen de la double matérialité est nécessaire :
 - a) Impact de l'entreprise dans la lutte contre le changement climatique ;
 - b) Impact du changement climatique sur la valeur de l'entreprise.

- ❖ Parce que tout est lié, et pour rejoindre le lecteur attentif de Laudato Si, il convient également, à côté de la lettre E, (Environnement) de procéder à une analyse des conditions relatives à la lettre S (Social) : salaire moyen des employés, sécurité au travail, respect des droits de l'homme et du travail, travail des enfants, etc. ainsi que la lettre G (Gouvernance) : nature des régimes politiques, répartition des bénéfices issus de l'extraction et de l'exploitation de ces ressources, reconstitution des sites d'exploitation et protection de la biodiversité et des populations présentes et à venir, etc. Il faudrait, pour chaque pilier, trouver des indicateurs incontournables et non contestables, nécessaires à cette analyse.

Certains membres du groupe de travail (particulier, organisation, entreprise, congrégation...) ont repris ces questions à leur compte en questionnant leurs pratiques

Un membre s'est interrogé à partir d'un passage de l'Évangile (Lc 16,9-15 - *Faites-vous des amis avec l'argent malhonnête*), qui l'a fait réfléchir sur sa position première d'exclusion. La question prend, selon lui, un sens différent lorsque de l'argent *néfaste* il cherche à retirer *un bien* au profit des personnes plus faibles...

Un membre, a passé en revue les raisons identifiées pour *investir* et *ne pas investir* avant de se livrer à la « discussion » (cf. annexe 2).

Il ressort de ces approches que les solutions ne sont pas que techniques mais se trouvent aussi dans la rencontre et la mise en dialogue de tous les acteurs, en ayant si possible, l'option préférentielle pour les pauvres, comme objectif commun.



Annexe 1 - Mémo sur les énergies

Annexe 2 – Réponse d'une économiste d'une congrégation

ANNEXE 1 - LES ÉNERGIES FOSSILES

Mémo

Il est d'usage de classer les énergies en *énergies fossiles* et *énergies renouvelables*.

Les énergies fossiles sont produites à partir de matériaux extraits du sous-sol - stock existant non extensible - et ensuite traités avec des processus de type chimique ou physique, pour produire une énergie génératrice d'émissions plus ou moins importantes de gaz à effet de serre (CO₂), et donc très contributrice au changement climatique.

Parmi les énergies fossiles :

- **Le charbon** (et le lignite, type de charbon de « rang inférieur ») - très gros générateur de CO₂, avec une efficacité énergétique moindre que d'autres solutions - En 2021, le charbon est utilisé à hauteur de 26,8% des sources d'énergie mondiales. (Source Agence Internationale de l'Énergie).
- **Le pétrole** et les produits qui lui sont apparentés (sables et schistes bitumineux, gaz de pétrole liquéfié GPL incorporant du gaz naturel) - producteurs importants de CO₂, avec une intensité énergétique meilleure que celle du charbon. En 2021, le pétrole est la source d'énergie fossile la plus utilisée, à hauteur de 30,9% des sources d'énergie utilisées dans le monde.
- **Le gaz naturel** liquéfié (GNL) – différent du GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié) - produit plus propre que le pétrole mais qui reste générateur de CO₂. En 2021, il correspond à 23,2% du total des sources d'énergie utilisées sur la planète

Il faut mettre à part l'énergie nucléaire. Elle n'est pas une énergie fossile comme ci-dessus puisqu'elle n'émet pas de CO₂. Elle nécessite de l'uranium, extrait du sol donc non renouvelable, bien que hautement recyclable. Pour autant, ce n'est pas considéré comme une énergie renouvelable, même si la fission nucléaire est génératrice d'une très grande quantité d'énergie. Des reproches de deux natures lui sont faits : 1 / sa forte dangerosité en cas d'accident. 2/ Déchets radioactifs à dégradation très lente.

On oppose aux énergies fossiles et nucléaire, les énergies renouvelables, naturelles et décarbonées.

- **L'énergie hydraulique** - produite à partir des barrages hydro-électriques - Investissements très lourds, parfois considéré comme écologiquement très agressif et à forte dangerosité en cas d'accident (2,4% de la consommation d'énergie en France en 2020 - Ministère de la transition écologique).
- **L'énergie éolienne** - de plus en plus contestée car elle porte atteinte aux paysages et aux populations à proximité. Le facteur de charge (différence entre la production effective et la production maximale théorique) est faible, de l'ordre 20%, 10% pour le solaire et 80% pour le nucléaire (1,6% de la consommation d'énergie en France en 2020).
- **L'énergie solaire** – Les panneaux photovoltaïques sont fabriqués en grande partie, en Asie (80%), dont Chine (50%) – 0,5% de la consommation d'énergie en France en 2020 - Le solaire, à l'instar de l'éolien, est une source d'énergie intermittente, peu modulable et peu stockable à l'heure actuelle.
- **La biomasse** (Bois, biocarburants, pompes à chaleur, etc.) fournit environ 7,5% de la consommation française en 2020.

Olivier Johanet
Sept 2023

ANNEXE 2 - INVESTIR OU NE PAS INVESTIR DANS LES ÉNERGIES FOSSILES.
2^e étape de la réflexion proposée par une économe de congrégation.
27/10/2023

Préalables

- J'adhère à 100 % au point de vue *général* qui est certainement la marque de fabrique de E&I : une question complexe, ne peut appeler une réponse binaire.
- Nous devons donc faire l'effort de poser tous les arguments exprimés et consentir à avoir des points de vue différents les uns des autres qui se répondent, se complètent, se fécondent. Il me semble que c'est l'objet de la 2^e étape de notre réflexion.



1. Les raisons pour ne pas investir et/ou désinvestir

- Les impacts sur le climat, la terre, les espèces, la détérioration des écosystèmes
- Les énergies fossiles sont très polluantes
- Elles sont souvent effectuées dans des pays à régime dictatoriaux
- Les profits sont généralement non rendus, ou très faiblement, à la population
- Ces industries contribuent à maintenir des conditions de travail et d'emploi très dégradées
- Respect de la Création, de l'environnement des populations locales employées ou résidentes
- Risques de concurrence à long terme et de la forte volatilité des prix autour de ces énergies
- Préférer des énergies plus soucieuses du changement climatique et moins coûteuses

2. Les résistances à exclure purement et simplement les énergies fossiles

- Difficile de les éliminer tant elles sont utiles et **répondent à nos besoins**
- Désinvestir serait un risque pour le **rendement**.
- N'étant plus actionnaires, il n'est plus possible de s'engager dans un activisme positif et actif dans ce domaine. **Exclure reviendrait à démissionner.**
- Désinvestir semble **irréaliste** et trop radical, d'autant qu'il n'existe guère à ce jour d'**alternative crédible**.
- Une réduction du financement de ces activités pourrait générer une crise économique et sociale dans ces pays très dépendants. Eux-mêmes n'envisagent pas le scénario d'un désinvestissement qui serait au détriment de leur légitime développement. Ainsi ne plus financer les énergies fossiles affecte en premier lieu **les personnes/pays les plus pauvres** qui n'ont pas la possibilité financière d'investir pour bénéficier d'énergies propres

DISCUSSION

LE RENDEMENT ET LES BESOINS

En tant qu'économiste, responsable des placements financiers, je ne cherche pas la performance financière maximale. Ce n'est pas du tout mon objectif ni celui de ma congrégation. Je cherche le meilleur rapport qualité/coût/rendement. Le dialogue avec nos partenaires financiers sur ce point est très important.

Nous faisons le choix d'orienter une partie de notre patrimoine dans des investissements solidaires (Habitat et Humanisme) ou de partage (SIDI). A ce jour le % n'est pas fixé et reste très minime. Nous nous interrogeons également sur le % des plus-values réalisées à affecter au partage et/ou à la solidarité d'une manière ou d'une autre.

Depuis quelques années nous cherchons à mieux préciser nos besoins : vie courante, soutien de nos communautés en Afrique, prévisions de l'avenir, entretien de l'immobilier, projets missionnaires spécifiques... Le rendement attendu ne dépasse pas l'estimation de nos besoins (cf. étude démographie ressources). Nous ne cherchons pas à nous enrichir. Le vœu de pauvreté nous oriente plutôt du côté du partage, du service et de la solidarité.

LE DIALOGUE ET LE DROIT DE VOTE

Ne pas démissionner et continuer à investir pour rester actionnaire et avoir droit de vote : l'inefficacité de cette position interroge. Nous n'avons pas de poids. Quel type d'engagement (partenariat, participation à un collectif...) justifierait alors cette position ? Je me demande aujourd'hui s'il n'est pas plus facile de désinvestir que de vouloir convaincre et/ou avoir une quelconque influence en demandant à nos gestionnaires de participer aux AG.

Quels seraient les indicateurs ESG pour engager un dialogue avec le banquier pour qu'il puisse mobiliser ses collègues en interne et apporter ainsi une vraie valeur ajoutée dans la réflexion : on connaît les urgences climatiques et les impacts de ces industries... Les critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance sont également largement connus mais est-ce en définitive vraiment cela qui va aider à savoir s'il faut continuer à investir ou plutôt s'engager à désinvestir ?

Aujourd'hui je pense que je situe le dialogue ailleurs. Il me semble qu'il faut faire rencontrer trois approches éthiques : celle de l'investisseur, celle du banquier chargé de clientèle, celle du gestionnaire : tout est lié ! C'est de ce dialogue-là, respectueux, sincère, à l'écoute, honnête... que peut advenir le meilleur positionnement.

LA TRANSITION ET LES ALTERNATIVES

Une position intermédiaire consisterait à envisager et/ou annoncer un désinvestissement progressif : Pour être cohérent avec ce type de position, nous voudrions investir dans des entreprises qui se positionnent en faveur des nouveaux modes de consommation de biens ou de services limitant le recours aux ressources fossiles.

Serait-il préférable/acceptable de continuer à investir plutôt dans l'extraction, la transformation, la production ou la distribution ? Je ne suis pas sûre que cette approche simplifie le débat car « tout est lié ». Je ne vois pas bien pourquoi financer la distribution serait mieux, ou moins bien, que financer l'extraction. Cela me semble être une fausse bonne question.

Personnellement je pense que le désinvestissement est nécessaire et indispensable à terme. Il faut donc s'y engager de toutes les manières, c'est pourquoi nous ne voulons pas investir dans de nouveaux projets et sortir progressivement des anciens : la route est donc tracée ! l'ensemble de notre portefeuille à ce jour est encore investi pour 1,34 %. Au bout du compte, il me semble que ce serait davantage nos partenaires financiers qu'il faut arriver à convaincre et à motiver pour fixer ensemble le minutage et les objectifs de désinvestissement.

LA COHÉRENCE ET L'OPTION PRÉFÉRENTIELLE POUR LES PAUVRES

C'est une question que nous nous posons de plus en plus. Nous orientons nos avoirs dans des fonds qui financent la transition énergétique et nous nous interrogeons en même temps sur nos modes de vie : déplacements, gestion des déchets, recyclage, isolation de nos bâtiments...

Nous nous engageons dans cette réflexion avec Église Verte qui fait une proposition spécifique aux congrégations religieuses. Nous nous intéressons également aux propositions du mouvement Laudato Si et de son appel au désengagement des énergies fossiles. Ce qui ne nous empêche pas de réfléchir cette question de manière « ouverte » avec Éthique et Investissement.

Si notre groupe de travail parvient à produire un document intéressant tel que nous le pensons ce serait un apport utile à la fois pour Église Verte, pour Laudato Si et pour les Congrégations pour inviter tout le monde à ne pas se dédouaner de toutes les complexités !

Notre cohérence se situe également dans le fait que, en tant que religieuses, nous nous mettons au service des populations que nous côtoyons et/ou du développement, avec une préférence prononcée pour les plus pauvres : c'est principalement pour cette raison que nous nous intéressons aux investissements éthiques qui ne cherchent pas un rendement à tout prix mais se préoccupent des incidences ESG.

Cela est cohérent avec l'action de terrain de nos sœurs dans de nombreux domaines professionnels et sociétaux. Du côté des investissements en tant qu'économiste je me dois d'avoir les mêmes préoccupations : l'accès à la terre, à l'eau, le droit du travail, la répartition équitable des richesses, le partage des fruits de la terre et du travail, la lutte contre la déforestation, le droit des minorités, la lutte contre le travail des enfants et les esclavages modernes, la survie de la planète, le souci des générations futures, l'éducation, la santé, la vie...

Notre congrégation s'engage pour l'écologie intégrale. Il faut avancer sur tous les fronts et j'ai la responsabilité d'investir dans le même sens. Nous sommes ici très loin d'une quelconque démission...